



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 11 juin 2021

FRANCE RELANCE

5 nouveaux lauréats pour des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en Bourgogne-Franche-Comté

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) visent à renforcer le développement d'une agriculture et d'une alimentation locales et durables. Ils jouent un rôle important pour accélérer la transition agricole et alimentaire en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

Le plan de relance dédie 80 M d'euros au déploiement de ces projets, dont 4,3 M d'euros ciblés spécifiquement à la région Bourgogne Franche-Comté.

Trois premiers dossiers avaient été retenus au titre du plan de relance sur un premier appel à projet national : le Conseil départemental du Territoire de Belfort (90), la Communauté de Commune Arbois Poligny Salins (39), le Syndicat Mixte du Chalonnais (71). Le montant total d'aides attribué pour ces dossiers était de 225 436 euros.

Sur l'enveloppe régionale de 4,3 M d'euros, cinq dossiers ont été soumis dans un premier temps. Ils ont fait l'objet d'une instruction approfondie lors d'un comité de sélection associant les différents services de l'Etat et les partenaires de l'Etat sur ce programme. Après étude fine des dossiers, les cinq projets ont été retenus, tous désormais labellisés officiellement par le ministère chargé de l'agriculture.

Les cinq projets retenus sont les suivants :

- Un PAT animé par le Conseil Départemental de la Nièvre dont un axe consiste à développer la filière maraîchère dans le département en facilitant l'installation des producteurs pour répondre aux attentes des consommateurs en légumes issus de circuits courts et pour approvisionner la restauration collective. L'acquisition de terrain, la mise en place de forage, l'équipement en matériel de production sont

Anne-Caroline BAZEROLLE
Chargée de communication
Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt

Tél : 03 80 39 30 38
Mél : anne-caroline.bazerolle@agriculture.gouv.fr
4 bis, rue Hoche – BP 87865.....
21078 DIJON Cedex
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC

ainsi prévus dans le cadre d'espaces test ou chantiers d'insertion pour la production légumière voire la transformation, sur différents sites de la Nièvre.

- Un projet inscrit dans l'axe qui vise à développer la valeur ajoutée dans les exploitations, est porté par l'association Nièvre Gourmande réunissant une vingtaine de producteurs. Ils souhaitent mettre en place un magasin de producteurs nivernais en région parisienne afin de donner accès aux urbains à une alimentation locale, durable et de qualité et faire rayonner le territoire nivernais par la mise en valeur de son patrimoine alimentaire. La réalisation des études préalables au projet et aux investissements matériels sera soutenue.
- Le PETR Nivernais Morvan qui a proposé d'animer un projet global ambitieux et une « brigade opérationnelles des PAT » avec différents partenaires du territoire (collectivités, associations de producteurs). Ceci devrait permettre de concrétiser entre autres, l'installation d'une salle de découpe de viande et boucherie collective pour les éleveurs.
- Le Pays Beaunois souhaite accompagner l'émergence et la formalisation de 10 projets d'investissement agricoles structurants de transformation et commercialisation et de 5 projets publics/citoyens de création de lieu de vente de produits locaux qui maillent le territoire, et par ailleurs réaliser un guide des producteurs qui permettent de faciliter le rapprochement entre producteurs et consommateurs.
- La Communauté de communes du Grand Autunois Morvan s'inscrit notamment dans des objectifs de diversification des activités agricoles locales (légumineuses, maraîchage, agroforesterie), en favorisant l'installation durable de productions qui font défaut pour répondre à la demande et pour la transition écologique (formation, certification HVE), et d'autre part d'animations en direction des publics en précarité alimentaire.

Ces territoires seront accompagnés sur 2 à 3 ans par des financements France Relance pour un montant total de 507 814 €.

Avec les 5 PAT déjà reconnus fin 2020, ce sont désormais 10 PAT qui sont reconnus au niveau régional, localisés dans 6 départements

- Côte d'Or : Pays Beaunois
- Doubs : Pays Montbéliard Agglomération ; Grand Besançon Métropole
- Jura : Pays Lédonien ; Communauté de commune Arbois Poligny Salins
- Nièvre : Conseil départemental 58 ; PETR Nivernais Morvan
- Saône-et-Loire : Grand Autunois Morvan ; Syndicat Mixte du Chalonnais.
- Territoire de Belfort : Conseil départemental 90

Anne-Caroline BAZEROLLE
Chargée de communication
Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt

Tél : 03 80 39 30 38
Mél : anne-caroline.bazerolle@agriculture.gouv.fr
4 bis, rue Hoche – BP 87865.....
21078 DIJON Cedex
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC

Liste des cinq lauréats

Département	Structure bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant d'aide attribué
58	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL NIVERNAIS MORVAN	PAT du Pays Nivernais Morvan : accélération de la démarche et projets concrets locaux	130 599 €
58	DEPARTEMENT DE LA NIEVRE – ASSOCIATION NIEVRE GOURMANDE	Création d'un magasin de producteurs nivernais en région parisienne	75 880 €
58	DEPARTEMENT DE LA NIEVRE	Mise en oeuvre opérationnelle du Projet Alimentaire Territorial de la Nièvre	135 695 €
21	ASSOCIATION ETUDE DE LA CREATION PAYS BEAUNOIS	Déploiement du PAT du Pays Beaunois par un appui aux projets d'investissements	65 640 €
71	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN	De la ressource à la consommation pour tous : un PAT pilote et d'avenir en Autunois-Morvan	100 000 €

Anne-Caroline BAZEROLLE
Chargée de communication
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Tél : 03 80 39 30 38
Mél : anne-caroline.bazerolle@agriculture.gouv.fr
4 bis, rue Hoche – BP 87865.....
21078 DIJON Cedex
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC